

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

055644

conjoint
RAJ

Déclaration de Maladie : N° S19- 0018286

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1467 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : IMANE AHMED Date de naissance : 01-01-1957

Adresse :

Tél. : 0661052142 Total des frais engagés : 946,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin



Date de consultation : 10/10/2021

Nom et prénom du malade : IMANE AHMED Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive

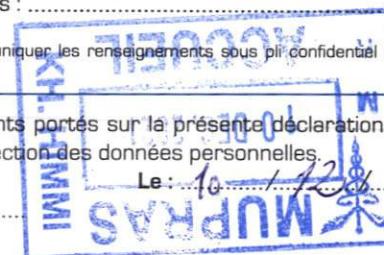
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BENICIA

Signature de l'adhérent(e) : IMANE AHMED



Le : 10/10/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2021	CO		6	Dr. BOUZIANE DOCTEUR ABDELLAH BOUZIANE HEALTH CARE ENTERPRISE 2021-01-20 Signature : INP 091209239

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. MANEZ Ste Pharmacie de Grange Boulay 10135 Lot Nasraldin Berrechid 11/05/06 06210503	12/03/99	94652

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the H-B-D-H system. It features two horizontal rows of atoms. The top row consists of hydrogen atoms (H) at positions 1, 2, 3, 4, and 5. The bottom row consists of boron atoms (B) at positions 1, 2, 3, 4, and 5. Each boron atom is bonded to three hydrogen atoms, and each hydrogen atom is bonded to one boron atom. The bond angles between the boron atoms and their respective hydrogens are labeled with Greek letters α , β , and γ . The entire structure is centered around a vertical axis, with a horizontal double-headed arrow labeled D indicating the direction of the Boron-Dihydrogen bond.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelhak BOUZIANE

Spécialiste des Maladie de l'Appareil Digestif
Diplômé de l'Université d'Angers

Endoscopie Digestive
Echographie Abdominale
Proctologie
Ex attaché à l'hôpital Universitaire
d'Angers (france)

الدكتور عبد الحق بوزيان

أخصائي في أمراض الجهاز الهضمي

جامعة أنجي بفرنسا

الكشف بالأشعة الداخلي
التخفيص بالأمواج الصوتية
طبيب ملحق سابقاً بالمستشفى
الجامعي أنجي (فرنسا)

Casablanca, le ١٥ / ١١ / ٢١ الدار البيضاء في

IDENTITE : M - T7ANE AHNE

✓ EUZOL 20MG (boîte de 28)
1Gél. 2 X / J. avant repas.



✓ PYLERA
3 Gél. 4 X / J. après repas.



Dr. IMANE ZINEB
Ste Pharmacie 283 Bd. Mohamed Zerkouni
Lot 345 Lot Nasrallah - Bécharia
Tél: 03 94 32 32 32 / 05036
INPE: 062 205036

الدكتور عبد الحق بوزيان
Dr. Abdelhak BOUZIANE
HEPATO GASTRO ENEROPROCTOLOGUE
283 Bd. Mohamed Zerkouni
Casablanca - Tel: 0522 94 32 32 / 05036
INP: 091209239

PYLERA® gélules
Boîte de 1 flacon de 120.
AMM N°281 DMP / 21 / NNP
PPV : 803,00 DH
Titulaire de l'AMM / Distributeur :
SOTHEMA, B.P.N° 127182 Bouskoura, MAROC

6 118001 072262

283 شارع محمد الزرقطوني - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 94 32 32 / 33
283, Bd . Mohamed Zerkouni - Casablanca - Tél.: 0522 94 32 32 / 33

E-mail : dr.bouzianeabdelhak8@gmail.com

Ice 001751858000041